

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



COMMUNE D' ALLANCHE

Séance du jeudi 12 octobre 2023

Membres en exercice :

14

Date de la convocation: 05 octobre 2023

Présents : 11

L'an deux mille vingt-trois et le douze octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,

Votants: 13

Présents : Philippe ROSSEEL, Eric VIALA, Claudine HOUSELLE, Jean-Paul DUMAS, Roland VEDRINES, Alain GRIFFE, Audrey BLANQUET, Jennifer DEVÈZE, Ludovic LEVAIS, Thierry MARSILHAC, Claude PESCHAUD

Pour :13

Représentés: Monsieur Patrick MERAL par Monsieur Eric VIALA, Monsieur Julien THERON par Monsieur Ludovic LEVAIS

Contre : 0

Excusés: Jacqueline BARTHAIRE

Secrétaire de séance:

Madame Audrey
BLANQUET

Présents non votants :

Absents:

Objet: Attribution des lots du marché public de travaux de rénovation énergétique du gymnase d'Allanche - DE_2023_226

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L.2123-1, L. 2131-1 et R. 2123-1du Code de la commande publique ;

VU l'avis d'appel public à concurrence paru au JAL "La Montagne" le 3 février 2023 ;

VU le rapport d'analyse des offres annexé à la présente délibération ;

VU la convocation à la consultation MAPA avec les entreprises en date du 15 mars 2023 ;

VU l'avis de la commission "marchés à procédure adaptée" dite commission MAPA réunie le mardi 3 octobre 2023 ;

CONSIDERANT la présentation du projet de rénovation énergétique du gymnase de la commune d'Allanche par Monsieur le Maire à l'occasion du Conseil Municipal du 28 janvier 2021 ;

Date de transmission de l'acte: 18/10/2023

Date de reception de l'AR: 18/10/2023

015-211500012-DE_2023_226-DE
A G E D I

Monsieur le Maire rappelle les objectifs de réduction des coûts et des productions de gaz à effet de serre portés par le projet de rénovation énergétique du gymnase municipal d'Allanche, qui profitera à la fois à la commune, mais aussi aux associations et aux particuliers.

A la suite de la consultation des entreprises en date du 15 mars 2023, les offres avec devis ont été décernées par les candidats. Une renégociation a eu lieu avec chaque entreprise au cours du mois d'août 2023 compte-tenu de l'inflation.

Le DCE prévoyait 5 lots :

- Lot 1 : Couverture et bardage métallique - désamiantage
- Lot 2 : Menuiseries extérieures aluminium
- Lot 3 : Gros oeuvre
- Lot 4 : Chauffage eau chaude - plomberie
- Lot 5 : Electricité

La commission MAPA s'est réunie en date du 3 octobre 2023 et a procédé à l'analyse des offres avec le maître d'oeuvre. Il est rappelé que les critères d'attribution des lots sont basés sur le prix (40 points) et la valeur technique (60 points).

La commission d'appel d'offre a réalisé une liste des entreprises classées en première position après analyse des offres.

Il est demandé au Conseil de valider les candidats retenus par la commission MAPA pour chaque lots.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- ATTRIBUE les lots suivants :

	Entreprises	Montant HT
Lot 1 : Couverture et bardage métallique - désamiantage	CMF STRUCTURES	305.483,50 €
Lot 2 : Menuiseries extérieures - aluminium	JARRIGE	45.493,60 €
Lot 3 : Gros Oeuvre	CONSTRUCTIONS MURATAISES	42.757,63 €
Lot 4 : Chauffage eau chaude - plomberie	TARDIEU	102.700,00 €
Lot 5 : Electricité	TARDIEU	52.049,12 €

Le montant total prévisionnel des travaux avec la dernière négociation est donc de 548.483,85 € HT soit un montant total TTC de 658.180,62 €.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés ;



Date de transmission de l'acte: 18/10/2023

Date de réception de l'AR: 18/10/2023

015-211500012-DE_2023_226-DE
A G E D I